



MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE AU 1ER MARS 2015

CAPLN°2 – CADRES B & CAPL N°3 – CADRES C DU 16 JANVIER 2015

COMPTE-RENDUS & LIMINAIRE

CAPL 3 – CADRES C

Avant l'ouverture de séance, le président a salué la présence des nouveaux élus au sein de cette instance. La CAPL 3 s'est ouverte par la lecture, entre autre, de la liminaire (commune C & B) de la CGT-Finances publiques (jointe en annexe) .

Dans cette déclaration, la CGT a renouvelé sa demande d'obtenir des documents clairs et « collant » à la réalité et ce, dans un délai permettant de les exploiter. En effet, il est très difficile de préparer une instance avec une partie des documents reçu l'avant veille de la séance !!!!

La parité administrative s'est engagée à faire attention à la justesse des documents préparatoires et à leur communication dans des délais raisonnables. LES JOIES DES SUPPRESSIONS DE POSTES MEME AUX RH !!!!

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du 04/07/2014 :

CGT et solidaires votent pour ; FO s'abstient.

2- Mouvement local de mutations au 01/03/2015

Nous avons fait remarquer à l'administration que le tableau des emplois, qui nous a été fourni hors délai des 8 jours, et encore à notre demande, comportait des erreurs ou des manques (ex : les équipes de renfort ont été omises dans les documents). L'administration, par son président, a reconnu la difficulté d'interprétation des documents ainsi que les erreurs qu'ils pouvaient comporter. .. « on fera mieux la prochaine fois... » sic !!! A la suite, des discussions volontaires se sont engagées entre l'administration et la CGT, soutenue par Solidaires, sur les redéploiements.

Notamment celui de Joigny (SPF) où un poste C a été créé au détriment d'un B, sic ! Un agent C était en surnombre dans ce service suite à la suppression de son poste il y a deux ans. Le redéploiement lui permet de retrouver son poste – Super !!

Inconvénient majeur :le poste de C, qui n'existait donc pas au 31/12/2014, n'a pu être demandé lors de ce mouvement.

Le poste créé n'a pas été proposé aux autres agents de la RAN qui auraient voulu changer de service ! Bien sûr, l'administration nous a rappelé qu'il était de la responsabilité de chacun de faire sa demande en fonction de ses envies, sauf qu'ici, avant le redéploiement, il n'y avait plus de poste de cadre C !!

Moralité : tout agent qui souhaite faire une demande de mutation (mouvement national) ou une fiche de vœux (mouvement local), doit la faire , MEME SI AUCUN POSTE DANS SON GRADE N'EXISTE !!!!!

Récapitulatif du mouvement :

- **RAN d'Auxerre :**
5 fiches de vœux : 3 affectations (SIP, PRS et Vermenton) et 2 maintiens en surnombre (Direction)
Restent 6 postes vacants (SIE, Paierie,...) ;
- **RAN d'Avallon :**
pas de fiche de vœux, 1 fiche de souhait d'un agent ALD département. Après demande de la CGT, l'administration a indiqué le maintien de cet agent sur Avallon ;

- **RAN de Joigny :**
1 redéploiement = agent en surnombre affecté sur cette création de poste . Reste 1 poste vacant (SIP de Joigny) ;
- **RAN de Sens :**
2 fiches de vœux : 2 affectations (1 SIE et 1 SIP) ;
Restent 3 postes vacants (2 SIP et 1 SPF) ;
- **RAN de Tonnerre :**
1 fiche de vœux : 1 affectation (Chablis) ;

La CGT pourrait se réjouir qu'il y ait une majorité des affectations par rapport au nombre de demandes ; mais ce mouvement est malheureusement faible en quantité.

Le peu de vacances de poste n'est qu'un leurre ! En effet, les postes C vacants restant tiennent compte des suppressions du 1er janvier 2015 au nombre de 8 ! De plus, comme nous l'avons signalé, les agents sont conscients du déficit cruel de collègues à leurs côtés.

La CGT a voté contre ce mouvement pour les raisons suivantes :

- * pas assez d'agents pour couvrir l'ensemble des vacances de poste (avant suppression de poste) ;
- * demandes de mutations non satisfaites dans leur totalité ;
- * documents préparatoires fournis tardivement et/ou avec des erreurs !

Solidaires : contre et FO.....s'abstient !!!!!!! ah ???!!!

Les élus CGT Finances Publiques – CAPL N° 3 :

AAP1 : Pascal DUPUIS (titulaire) et Pierre VANMELLE (suppléant)

AAP2 : Yannick BORODACZ (titulaire) et Aurélie HARNIST (suppléante)

CAPL 2 – CADRES B

Ordre du jour :

1- Mouvement local de mutations au 01/03/2015

Bien que ne relevant pas de la CAP Locale, l'Administration nous a informé du problème d'une collègue ayant obtenu la RAN d'Auxerre mais qui, après réflexion, aurait préféré rester sur sa RAN d'origine au moins durant l'année 2015. Ce cas ne peut être évoqué qu'en CAP Nationale puisqu'un changement de RAN relève du mouvement national. De plus, rien ne garantit à l'agent concernée qu'en changeant de RAN elle retrouverait son poste d'origine.

La CGT Finances Publiques rappelle l'importance de bien réfléchir lors de la rédaction d'une demande de mutation. **En effet, si tout agent qui souhaite faire une demande de mutation (mouvement national) ou une fiche de vœux (mouvement local), doit la faire , même si aucun poste dans son grade n'existe, il est tout aussi important de ne pas demander une affectation qu'elle soit locale ou nationale si on ne la souhaite pas réellement !!!!!**

Récapitulatif du mouvement :

- **RAN d'Auxerre :**
1 fiche de vœux : 1 affectation (Auxerre EH)
1 ALD affecté
Restent 4 postes vacants

- **RAN d'Avallon :**
pas de fiche de vœux.
1 poste vacant

– **RAN de Joigny :**

1 fiche de vœux non satisfaite (Trésorerie de Joigny)
1 poste vacant

– **RAN de Sens :**

4 fiches de vœux : 3 affectations (1 SIE, 1 Sens Municipale et 1 Sergines) ;
Restent 3 postes vacants (2 SIP et 1 SPF) ;

– **RAN de Tonnerre :**

Pas de fiche de vœux
1 ALD affecté

La CGT a voté contre ce mouvement pour les mêmes raisons que les camarades de la CAPL n° 3.

Solidaires : contre

FO.....pour !!!!!!! logique quand tu nous tiens !!!

Les élus CGT Finances Publiques – CAPL N° 2 :

CP : Maryline MAUFFRE (titulaire) et Nathalie FOURNILLON (suppléante)

C2 : Véronique MERCIER (titulaire en remplacement de Sandrine
CAVELIER empêchée) et Nathalie ARNASSAND (expert)

- Déclaration liminaire commune :

Monsieur le Président, cette CAPL se déroule alors que l'émotion est toujours vive parmi la population suite aux attentats criminels du journal Charlie Hebdo et de la prise d'otage d'un magasin Porte de Vincennes. Ces actes barbares d'une froide cruauté qui s'attaquent notamment à la presse et la liberté d'expression ont soulevé partout dans le pays et même dans le monde une indignation générale. La CGT, ses dirigeants, ses militants, ses adhérents connaissent le prix de la liberté dont bénéficient aujourd'hui les citoyens. Comme l'ensemble des Français, nous restons debout face à l'ignominie. Ne tombons pas dans le piège de la haine entre communautés ou religions vers laquelle certains voudraient nous mener. Le vivre ensemble auquel la CGT est si attachée demande des efforts d'explications ; efforts que nous ne cessons de déployer dans une période complexe ou malheureusement les renoncements et les trahisons éloignent les solutions politiques permettant à chacun de vivre dignement de son travail ou de sa retraite.

Pourtant les moyens humains et financiers existent pour donner un espoir et un avenir à la population dont une partie toujours plus importante sombre dans la précarité et le mal vivre. Des possibilités existent pour une autre politique qui tourne le dos à l'austérité. Les sacrifices imposés continueront même au-delà de 2017 si l'on en croit les déclarations du 1^{er} ministre M Valls.

Pour la CGT continuer ainsi est inacceptable, d'autant que les souffrances imposées au pays n'apporteront aucun résultat en matière économique et sociale ni même de réduction des déficits.

Concernant la réunion de ce jour, les élus de la CGT Finances Publiques constatent et dénoncent une fois de plus la pénurie d'agents dans l'ensemble des services. En effet, à la parution des mouvements complémentaires, les déficits s'élevaient à 1 254 agents, 2 059 contrôleurs et 63 inspecteurs.

D'autant que la DGFIP poursuit inlassablement les suppressions d'emplois à raison de 2000 par an. Non seulement celle-ci prive le pays de recettes budgétaires et met les personnels à rude épreuve ; mais conduit aussi à sa propre et prochaine disparition et ses missions.

Vous nous direz peut-être M Trichet que 12 suppressions pour l'Yonne c'est supportable et que ça aurait pu être pire. Mais pour la CGT et les personnels, ces 12 suppressions s'ajoutent aux dizaines d'autres subies ces dernières années (+ de 170 en 10 ans, toutes filières confondues). Les situations de souffrances au travail se multiplient ; les droits des agents notamment de mutations sont remis en cause.

Concernant cette CAP locale, la CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit pourvoir les postes vacants et créer des postes pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Nous sommes dans une grande inquiétude concernant certaines RAN du département qui restent

déficitaires.

Enfin, nous dénonçons une fois de plus le manque de transparence de la direction au regard des documents préparatoires qui nous ont été transmis. Comment, en effet, analyser le plus finement possible et comprendre ce projet de mutations sans nous adjoindre le Tagerfip (reprenant à la fois les emplois théoriques, réels et affectés) qui nous était fourni jusqu'alors ?

Puisque nous sommes toujours en période de vœux, souhaitons qu'à l'avenir nous n'ayons plus à le réclamer 48 h avant la CAP et qu'il soit adjoint systématiquement à l'ensemble des pièces transmises. La CGT Finances Publiques de l'Yonne votera donc contre le mouvement complémentaire proposé, ce projet n'ayant plus que vocation à gérer une fois de plus la pénurie d'emplois.